

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

09/01/19

Dossier complet le :

09/01/19

N° d'enregistrement :

2019-7670

### 1. Intitulé du projet

CONSTRUCTION DE SERRES PLASTIQUE pour la culture hors sol de Fraises

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

EARL de MASSICOT

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur RASPIENGEAS Damien, gérant

RCS / SIRET

3 3 9 7 4 5 2 3 4 0 0 0 1 5

Forme juridique

EARL

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
catégorie 39 : Travaux, constructions et opérations d'aménagement	construction de 17 331 m2 de serres pour la culture hors sol de fraises

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

construction de 17 731 m2 de serres type chapelle à structure légère en acier et avec habillage plastique translucide pour la culture hors sol de fraises.  
Pas de démolition. Travaux de terrassement pour obtenir une planimétrie adéquate à la pose des serres. Pas de revêtement du sol naturel

#### 4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est la mise en place d'une production de fraises hors-sol sur une exploitation céréalière et assurer ainsi la pérennité de l'exploitation par sa diversification.

Le but est de produire une fraise « Zéro Résidu de Pesticide » en contrôlant au mieux le climat et les intrusions de ravageurs grâce à la serre.

En outre, ce projet créera 4 à 6 employés plein temps et une douzaine d'emplois saisonniers en période de récolte (Mars à juin)

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

Après implantation de la construction, la terre végétale sera décapée et stockée sur place pour niveler le terrain.

La terre végétale sera alors remise en place (30 cm) de manière à pouvoir cultiver un jour au sol dans la serre.

Les travaux se termineront alors par la mise en place des serres puis des équipements intérieurs.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La production de fraises en place, les plans sont cultivés et irrigués grâce à l'étang à proximité. Les eaux de drainage sont récupérées dans une géomembrane de 300 m<sup>3</sup> (existante).

Les fraises sont commercialisées au travers de la coopérative « VALPRIM » (Marmande) et de son organisme de mise en marché « ROUGELINE ». Elles seront expédiées en région Bordelaise soit à moins de 100 kms du lieu de production.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?***La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).*

Le projet est soumis à la demande de permis de construire cerfa n° 13409\*06

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
implantation de module de serre type chapelle de 12,80m (largeur sur 3,00 mètres (profondeur) et d'environ 8,30 m de haute. Le projet prévoit 471 modules : - 10 chapelles de culture : 10 X(12,8 m X 129 m) - 1 chapelle de stockage : 1X (13 m X 63 m)	mètre

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s) d'implantation

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 00° 12' 97" Lat. 45° 34' 89" 6

Lieu-dit MASSICOT  
16190  
BORS de Montmoreau

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non 

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans un étang qui sert déjà à l'irrigation de mes céréales (55 000 m <sup>3</sup> ). La serre utilisera un volume d'environ 4000 m <sup>3</sup> . Cet étang est classé en eau close. Il n'y aura donc aucun impact sur le milieu.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	les déblais = les remblais pour le terrassement
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	les déblais = les remblais pour le terrassement
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les constructions s'implantent sur un terrain en culture
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	la surface destinée à la production céréalière sera réattribuée à la production fraisicole (donc toujours agricole). De plus le sol n'est pas artificialisé.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- 1 transporteur / jour pendant 6 mois (fourgon) - les déplacements des salariés (4 à 6 en plein temps) - 18 personnes en période de récolte
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Un mois par an, 1 heure après le coucher du soleil et 1 heure avant le levé uniquement en cas de défaut sur les plans (donc très occasionnellement).</p> <p>Ce sera un petit éclairage par lampe ampoule.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Eaux de drainage stockées dans une géomembrane déjà présente sur l'exploitation (300m3) et épandues sur les céréales.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>non dangereux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- substrats et plants épandus sur les champs</li> <li>- Plastiques recyclés</li> </ul>



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	création de 18 emplois sur mon exploitation où je travaille seul actuellement

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

- Recyclage des déchets plastiques ;
- Recyclage des eaux de drainage ;
- serres « modernes » qui assure le contrôle « climat/ravageurs » et permet une production orientée « Zéro Résidu »

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Dispensé car : - remise en place des terres végétales

- structure démontable et terrain non artificialisé
- zéro rejets dans l'environnement (drainage-Plastiques recyclés)
- prélèvement eau à partir de mon étang « eau close »
- création d'emplois en milieu rural et non délocalisable
- consommation de la production dans un rayon de 100 kms

#### 8. Annexes

##### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<p>- Dans l'annexe obligatoire n°3 présentant les photographies est ajoutée une simulation du projet ainsi qu'une notice descriptive.</p> <p>- Dans l'annexe obligatoire n°4 et n°5 présentant un plan masse ainsi que son environnement dans les 100 m est ajoutée une coupe du projet.</p> <p>sont également joint :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- une annexe dite Aa présentant les façades du projet à une échelle 1/500° et détail 1/200°</li><li>- une annexe dite Ab présentant le plan du projet à une échelle 1/500°</li></ul>

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Bors de Montmoreau

le,

09/01/2019

Signature

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus



Département : CHARENTE  
Commune : BORS-DE-MONTMOREAU

Section : ZD  
Feuille : 000 ZD 01

Échelle d'origine : 1/2000  
Échelle d'édition : 1/4000

Date d'édition : 22/12/2018  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46  
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**  
-----  
**EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL**  
-----

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :  
PTGC  
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
1, rue de la Combe 16025  
16025 ANGOULEME CEDEX  
tél. 0545975700 - fax 0545975861  
ptgc.charente@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :  
  
cadastre.gouv.fr

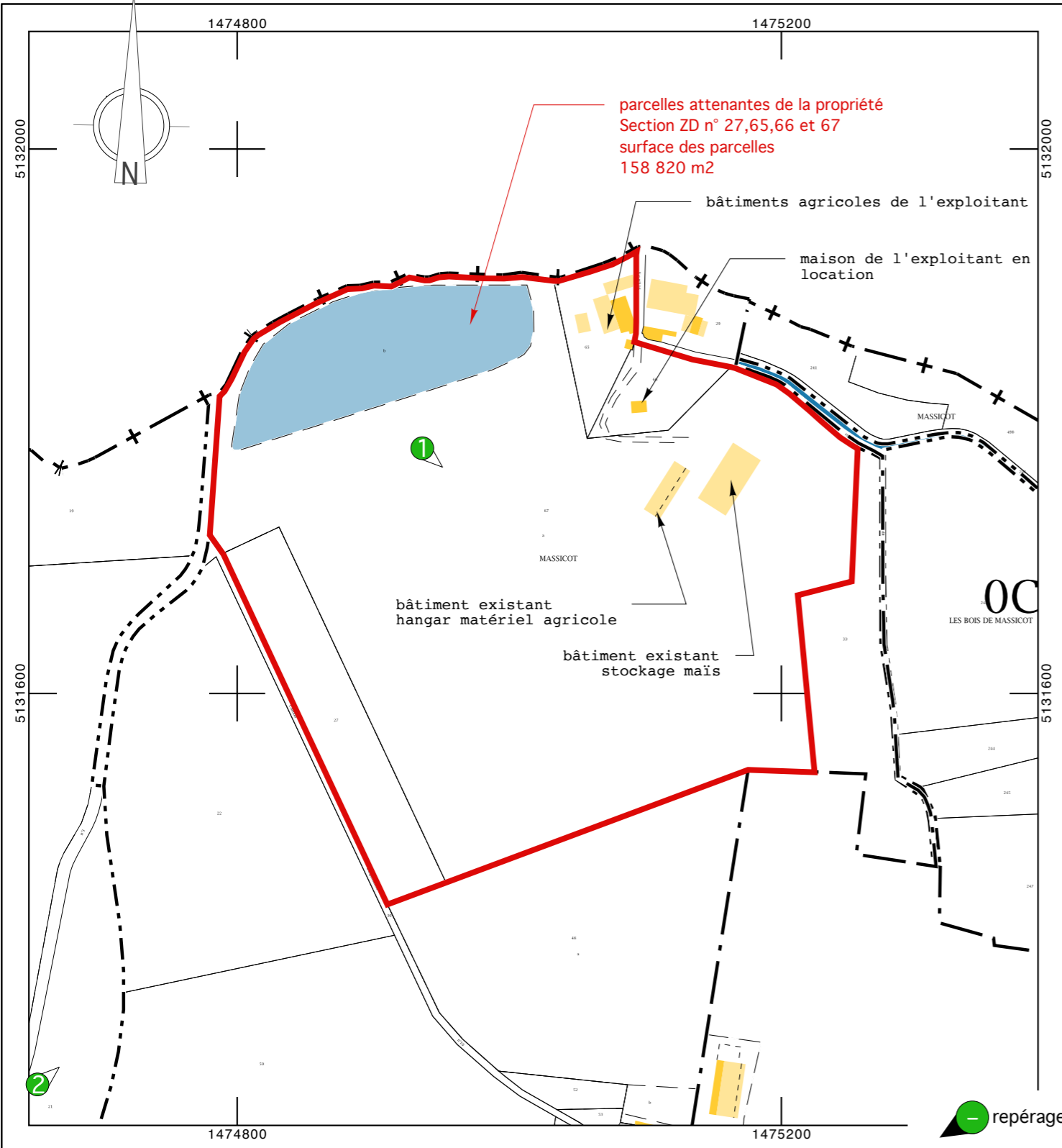


carte IGN top 25 : extrait à l'échelle 1/25 000'

La propriété se situe sur la commune de Bors-de-Montmoreau au lieu-dit de "Massicot".  
Ce lieu-dit est implanté à environ 3 kilomètres à l'Ouest du bourg.

La propriété est desservie par un chemin rural depuis la route communale n°3.

Le propriétaire est exploitant agricole. le projet porte sur l'implantation de serres à couverture plastique type "multi-chapelle" pour y développer une activité de culture hors-sol de fraises.



extrait photo aérienne IGN

ceci n'est pas un plan d'exécution

repérage des vues photographiques en planche PC7 et PC8

Maitre d'Ouvrage :  
**EARL de Massicot**  
"Massicot"  
16 190 BORS DE MONTMOREAU

Adresse opération :  
Architecte :

**GEORGES Xavier**  
ARCHITECTE DPLG  
La Levée  
16390 BONNES  
05 45 98 22 56  
georgesx@wanadoo.fr

**A2** situation 1/25000°-1/2500°

**GEORGES Xavier**  
ARCHITECTE DPLG  
ORDRE DES ARCHITECTES  
n° régional : 829 - n° national : 47590  
"la levée" - 16390 BONNES  
n° SIREN : 445 025 414

Phase : annexes demande d'examen au cas par cas

09/01/20019

1

simulation de l'intégration du projet



### A3 photo n°1

environnement proche

zone projetée de l'implantation des serres



notice descriptive

Le site du lieu-dit de "MASSICOT" est implanté dans un paysage légèrement vallonné caractérisé par des terres essentiellement agricoles.  
Le projet consiste à implanter sur 17 331 m<sup>2</sup> des serres pour la culture hors sol de fraises.

Cette installation viendra s'implanter sur des terres exploitables de l'EARL de Massicot à proximité d'un hangar de matériel agricole existant.

Les accès seront ceux déjà en place sur l'exploitation.

Les matériaux employés sont :

- une structure légère en acier;
- un habillage plastique translucide.

Cette technicité offre la possibilité d'une réversibilité et d'un démantèlement en fin d'activité sans nuisance pour l'environnement. Les serres seront montées sur un terrain adapté et nivelé mais non recouvert. Le sol reste donc totalement perméable.

En outre l'exploitant opte pour un mode de culture écologique avec système de récupération des eaux pluviales. Son implantation sur le terrain respecte une exposition sur un axe Nord/Sud pour optimiser la production.

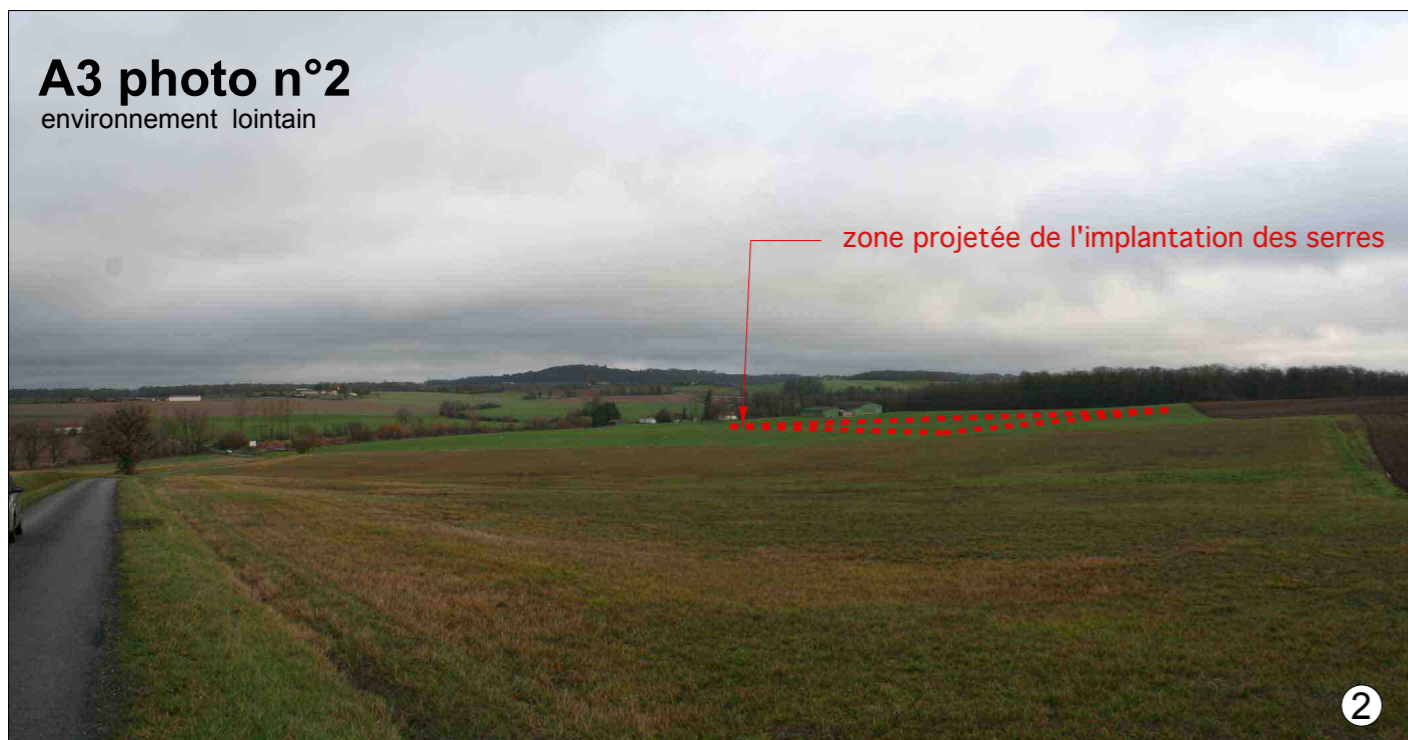
L'ensemble ne sera pas perceptible depuis l'Est du fait d'une zone forestière jouant le rôle d'écran visuel. Au Nord, ce sont les bâtiments d'exploitation, la végétation autour de l'étang qui rendront difficilement perceptible les serres.

Pour les vues depuis le Sud et l'Ouest, l'exploitant aménagera des écrans visuels en plantant arbustes, haies d'essences locales.

### A3 photo n°2

environnement lointain

zone projetée de l'implantation des serres



localisation des vues photographiques en planche PC1

ceci n'est pas un plan d'exécution

Maitre d'Ouvrage :

EARL de Massicot  
"Massicot"  
16 190 BORS DE MONTMOREAU

serres "multi-chapelle" - fraises hors sol

Adresse opération : Architecte :

GEORGES Xavier  
ARCHITECTE DPLG  
La Levée  
16390 BONNES  
05 45 98 22 56  
georgesx@wanadoo.fr

**A3** environnement proche et lointain  
notice descriptive  
insertion graphique

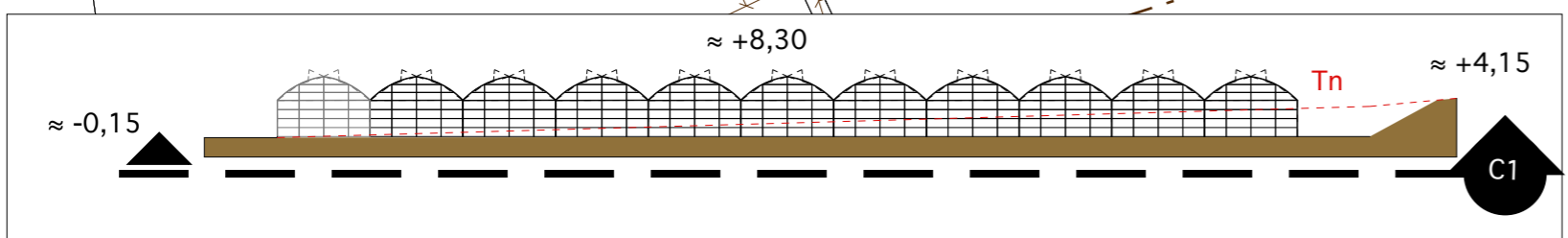
GEORGES Xavier  
ARCHITECTE DPLG  
ORDRE DES ARCHITECTES  
n° régional : 829 - n° national : 47590  
"la levée" - 16390 BONNES  
n° SIREN : 445 025 414

Phase : annexes demande d'examen au cas par cas

09/01/20019



**Annexe**  
coupe terrain 1/1000°



**A4/5**  
plan masse/plan couverture 1/2000°

ceci n'est pas un plan d'exécution

Maitre d'Ouvrage :  
EARL de Massicot  
"Massicot"  
16 190 BORS DE MONTMOREAU

Adresse opération :  
Architecte :

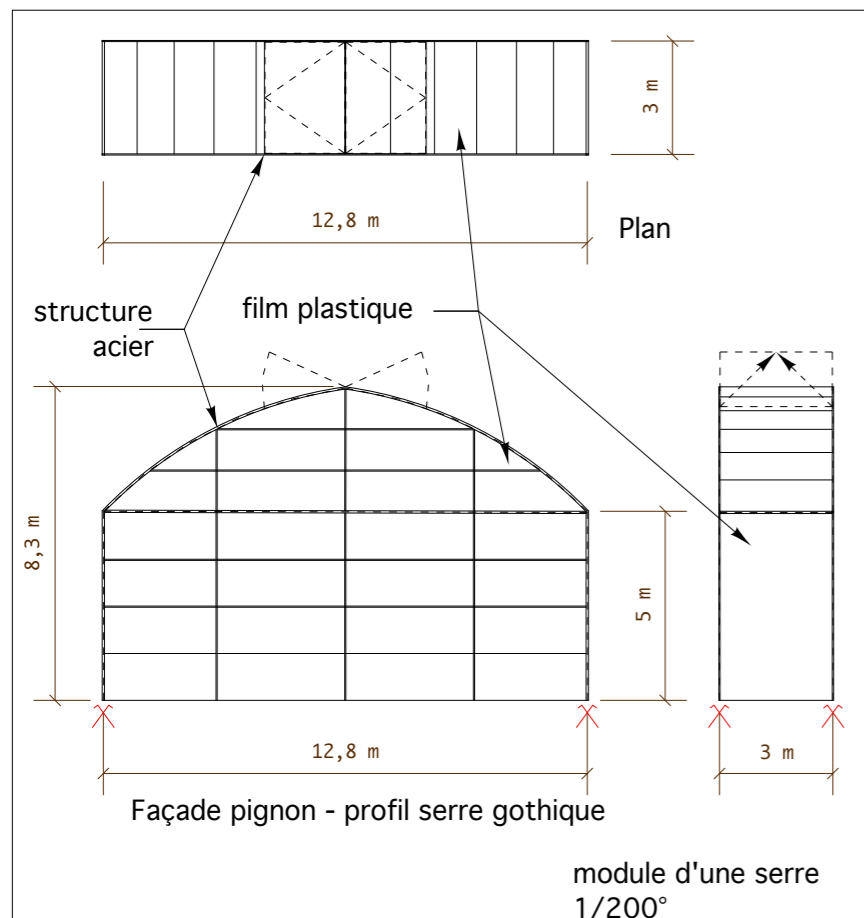
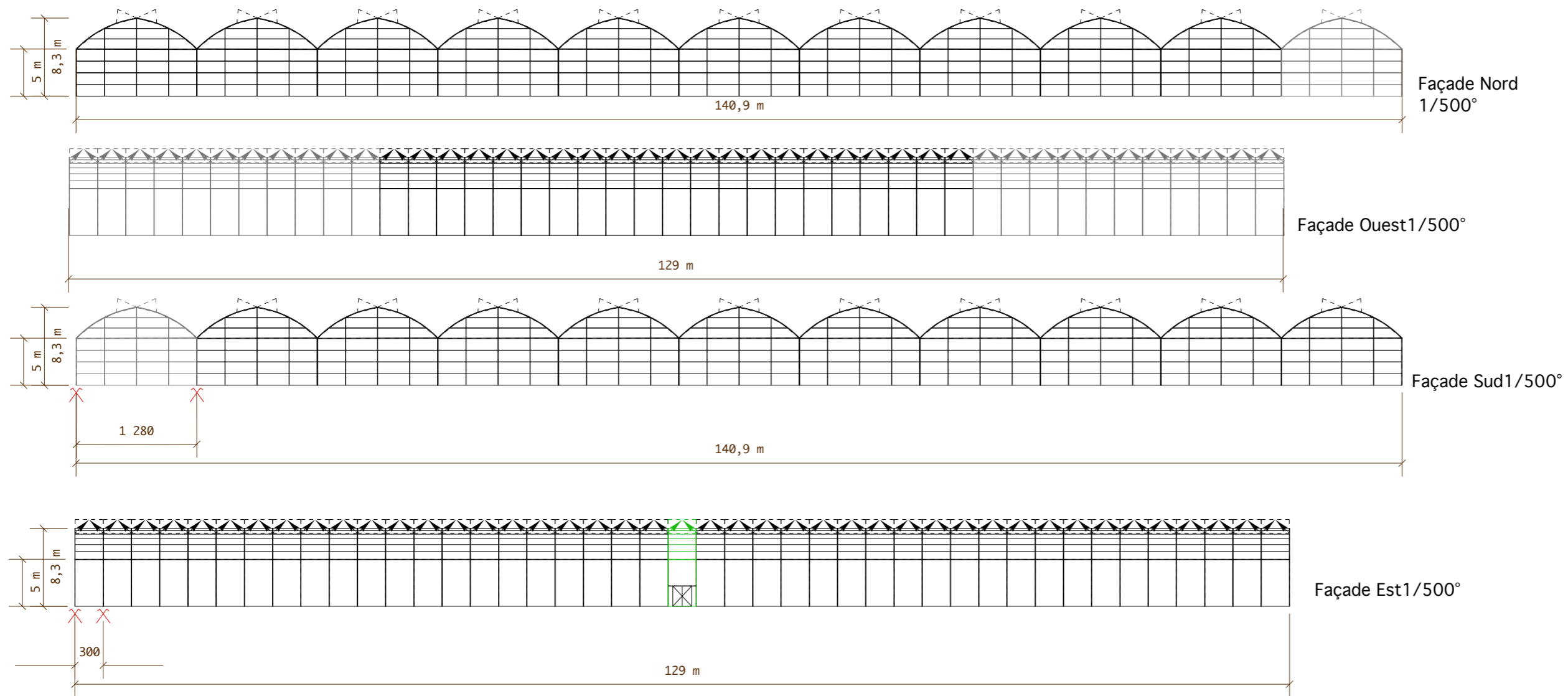


GEORGES Xavier  
ARCHITECTE DPLG  
ORDRE DES ARCHITECTES  
n° régional : 829 - n° national : 47590  
"la levée" - 16390 BONNES  
n° SIREN : 445 025 414

**A4/5** Plan Masse 1/2000°  
Généralités et des  
abords sur 100 mètres

Phase : annexes demande d'examen au cas par cas

09/01/20019



Visuel des serres

ceci n'est pas un plan d'exécution

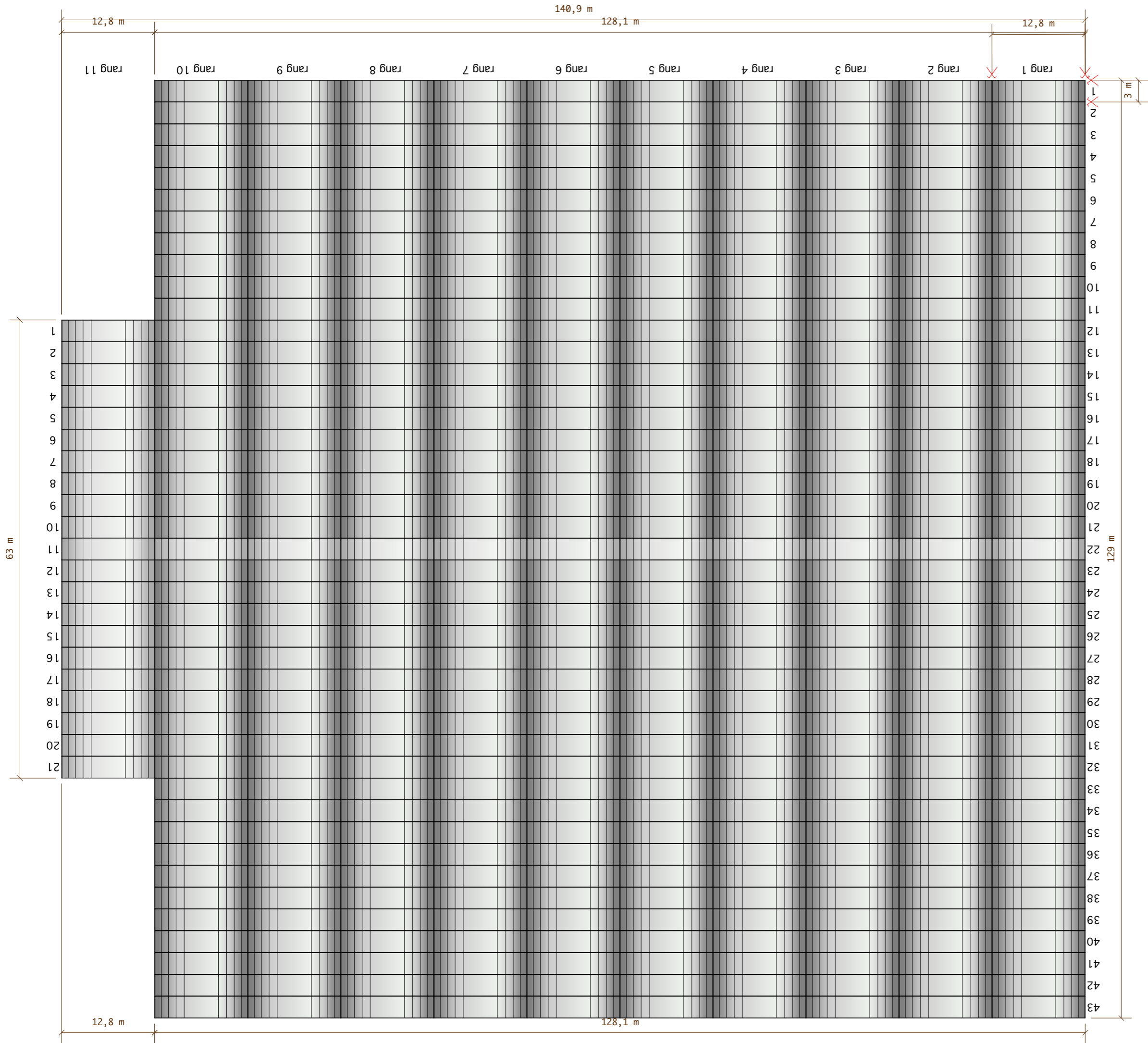
Maitre d'Ouvrage : EARL de Massicot "Massicot" 16 190 BORS DE MONTMOREAU  
 Adresse opération : serres "multi-chapelle" - fraises hors sol  
 Architecte : GEORGES Xavier ARCHITECTE DPLG La Levée 16390 BONNES 05 45 98 22 56 georgesx@wanadoo.fr

**Aa** façades Projetées 1/500°  
 1/200°

Phase : annexes demande d'examen au cas par cas

GEORGES Xavier ARCHITECTE DPLG ORDRE DES ARCHITECTES n° régional : 829 - n° national : 47590 "la levée" - 16390 BONNES n° SIREN : 445 025 414

09/01/20019



5

Maitre d'Ouvrage : Adresse opération : Architecte :

EARL de Massicot  
"Massicot"  
16 190 BORS DE MONTMOREAU  
serres plastiques "chapelle" - fraises hors sol

GEORGES Xavier  
ARCHITECTE DPLG  
16390 BONNES  
05 45 98 22 56  
georgesx@wanadoo.fr



GEORGES Xavier  
ARCHITECTE DPLG  
ORDRE DES ARCHITECTES  
n° régional : 829 - n° national : 47590  
"la levée" - 16390 BONNES  
n° SIREN : 445 025 414

**Ab**

façades Projetées 1/500°

Phase : cas/cas

09/01/20019

ceci n'est pas un plan d'exécution